



Formation au CCP1 CCP2 -Assistant(e) de Vie aux Familles
En partenariat avec l'AIMV.

Le module de formation ADVF est inscrit au RNCP et éligible à la mobilisation du compte CPF.

Public cible de la formation :

Tout public intéressé par les métiers de l'aide à domicile et présentant des aptitudes pour l'aide à la personne.

Prérequis :

Pas de niveau scolaire minimum mais la maîtrise du français écrit et oral est exigé.

Equipe pédagogique :

Responsable pédagogique : Charlène DUPERRAY, formatrice dans le secteur de l'aide à la personne. Elle est la référente sur toute la pédagogie de cette formation et coordonne une équipe d'intervenants : Educateur Spécialisé, Infirmier, Conseiller ESF, Psychologue, Ergothérapeute...

Nombre de stagiaires :

Le groupe sera constitué de 8 stagiaires.

Objectifs de la formation :

Acquisition du CCP1 : **Entretien le logement et le linge d'un particulier**

Acquisition du CCP2 : **Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne** du titre ADVF pour exercer le métier dans une entreprise d'aide à domicile.

Contenu de la formation :

Au sein du parcours ADVF, les modules sont conçus autour des activités type de l'emploi :

- **Accueil – Bilan – départ en stage- retour de stage → 15 heures**
- **Construction de l'identité professionnelle de l'aide à domicile → 28 heures**
- **SST → 14 heures**
- **CCP 1 : Entretien le logement et le linge d'un particulier → 35 heures**

Etablir une relation professionnelle dans le cadre d'une prestation d'entretien chez un particulier

Prévenir les risques domestiques et travailler en sécurité au domicile d'un particulier

Entretien le logement avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

Entretien le linge avec les techniques et les gestes professionnels appropriés

- **CCP 2 : Accompagner les personnes dans les actes de la vie quotidienne → 86.5 heures**

Etablir une relation professionnelle avec la personne aidée et son entourage.

Prévenir les risques, mettre en place un relais et faire face aux situations d'urgence dans le cadre d'une prestation d'accompagnement.

Contribuer à l'autonomie physique, intellectuelle et sociale de la personne.

Aider la personne à faire sa toilette, à s'habiller et à se déplacer.

Assister la personne lors des courses, de la préparation et de la prise des repas

- Initiation prise en charge de l'enfant au domicile des parents → 21 heures
- Accompagnement à la certification et certification → 24.5 heures
- Stage en immersion professionnelle → 90 heures
- Certification CCP1 et CCP2 → 2 heures

Méthodes pédagogiques :

En centre de formation, nous proposons une alternance entre :

- cours avec apports théoriques
- cours de pratique en sous-groupe
- Séances de mise en situation

Modalités d'accompagnement des stagiaires :

En centre de formation : Le stagiaire bénéficie d'un accompagnement personnalisé de son parcours de formation par un formateur référent du centre de formation du Puits de l'Aune. Ce dernier effectue une visite lors du stage. Il est disponible pour le stagiaire tout au long de son parcours de formation.

Modalités d'évaluation et de certification :

Des Evaluations en Cours de Formation (ECF) sont mises en place, afin d'apprécier l'évolution du stagiaire dans ses techniques et postures professionnelles, formalisées dans le livret de formation du stagiaire.

Période de certification, devant un jury de professionnels de l'aide à domicile.

Durée de la formation :

Formation de 316 heures en centre de formation dont 90 heures en entreprise.

Poursuite d'études :

Il est possible de valider les autres CCP du Titre ADVF.

Informations pratiques :

Horaires en centre de formation : de 8h30 à 12h et de 13h à 16h30

Lieu : Le Puits de l'Aune - Rue Louis Blanc - 42110 Feurs

Accessible depuis la gare SNCF et ligne TIL à moins de 10 minutes à pied.

Possibilité de restauration sur place (self payant ou coin repas).

Calendrier de formation : du 01/10/2019 au 13/12/2019

CONTACT: Evelyne VERPY, evelyne.verpy@cneap.fr 04 77 26 11 65

INFORMATION COLLECTIVE : **lundi 2 septembre de 10h à 11h au Puits de l'Aune à Feurs.**

SELECTION : **Lundi 2 septembre de 11h à 13h au Puits de l'Aune à Feurs.**

Le Puits de l'Aune, Centre de formation est reconnu par la Charte H+ pour la qualité de son accueil des personnes en situation de handicap en formation.



Le Puits de l'Aune, Centre de formation est référencé sur Data dock depuis le 17 juillet 2017, garantissant le respect des critères de qualité exigés par la Loi n°2014-288 du 5 mars 2014

